



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du samedi 23 mai 2020

21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 15
En exercice : 15

Date de la convocation :
19/05/2020

Date d'affichage :
19/05/2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai à 11 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GANÉE Roger, Maire.

Présents : MM. Roger GANÉE, Alain IMBERT, Jean MATHELIN, Suyuib CAKIR, Ali ERTUGRUL, Jérémy POILLOT, Mmes Valérie HOSTALIER, Aurélie LABELLE, Laetitia MARTZLOFF, Stéphanie IMBERT, Laurie AUSSÉNAC, Jocelyne NICOLAS, Valérie HUMBLOT

Absent(s)-excusé(s) : Rachid BOULAHYA (pouvoir à Roger GANÉE), Laetitia MARTZLOFF (pouvoir à Aurélie LABELLE), Arnaud MOSSON (Ali ERTUGRUL)

Absent(s)-non excusé(s) : -

Secrétaire de séance : Jérémy POILLOT

2020 – 01 ELECTION DU MAIRE

Le président demande les personnes souhaitant faire acte de candidature.
Seule, Madame Valérie HOSTALIER se présente comme candidate
Monsieur le Président annonce l'ouverture du scrutin pour l'élection du Maire.
Les assesseurs sont Madame Laurie AUSSÉNAC et Monsieur Jean MATHELIN

Résultat du 1^{er} tour de scrutin, Jérémy POILLOT procède au dépouillement :

Nombre de bulletins : 15
Nombre de votant : 12
Nombre de vote par procuration : 3
Bulletins blancs : 4
Bulletins « Valérie HOSTALIER » : 11

Nom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
Valérie HOSTALIER	11	Onze

Proclamation du Maire

Madame Valérie HOSTALIER est proclamée Maire et a été immédiatement installée.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saint Usage
Le Maire,

